

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication : **2 687 782**
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national : **92 02199**

⑤1 Int Cl⁵ : G 01 K 7/12, G 01 N 24/08

①2

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 21.02.92.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la demande : 27.08.93 Bulletin 93/34.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de recherche : *Se reporter à la fin du présent fascicule.*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : *SADIS BRUKER SPECTROSPIN
Société Anonyme de Diffusion de l'Instrumentation
Scientifique Bruker Spectrospin (Société Anonyme à
Directoire) — FR.*

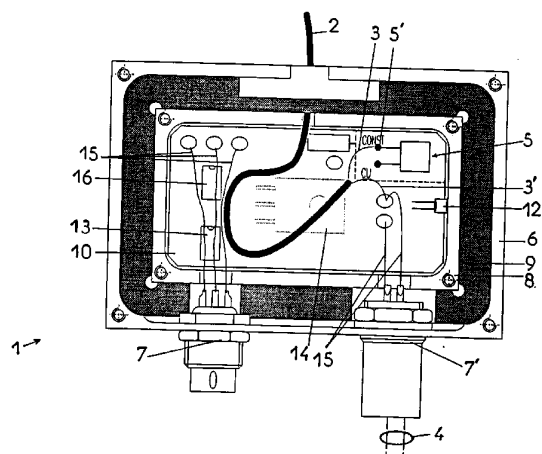
⑦2 Inventeur(s) : Krencker Patrick et Weishaar Jean-Luc.

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire : Cabinet Nuss.

⑤4 Dispositif de compensation de jonction froide pour thermocouple.

⑤7 La présente invention concerne un dispositif de compensation de jonction froide pour thermocouple, caractérisé en ce qu'il est principalement constitué par un boîtier d'interface (1) thermostaté, recevant directement les fils (3, 3') du thermocouple (2) et assurant l'interconnexion de ces derniers avec un câble prolongateur (4), ledit boîtier d'interface (1) comportant, en outre, un circuit (5) de compensation de jonction froide.



FR 2 687 782 - A1



Dispositif de compensation de jonction froide
pour thermocouple

La présente invention concerne les techniques de mesure et de transmission du signal de mesure, plus particulièrement la mesure de températures au moyen d'un thermocouple, et a pour objet un dispositif de compensation de jonction froide pour thermocouple, destiné notamment à être mis en oeuvre dans l'enceinte d'un spectromètre de résonance magnétique nucléaire.

Actuellement, différents types de systèmes de mesure à thermocouple, associés généralement à des systèmes régulateurs de température, sont connus et mis en oeuvre dans des applications variées.

Ainsi, la régulation de la température d'un échantillon placé dans un aimant de spectromètre de résonance magnétique nucléaire est réalisé par un régulateur électronique utilisant un thermocouple pour la mesure de la température à proximité immédiate de l'échantillon.

A la base de l'aimant du spectromètre, les fils du thermocouple, entourés d'une gaine de blindage, sont raccordés à un câble prolongateur, dit câble de compensation, pour acheminer le signal à l'entrée du régulateur, souvent distant de plusieurs mètres.

Comme un thermocouple est sensible à des différences de température, la jonction de référence, dite jonction froide, c'est-à-dire les points de rencontre entre les deux conducteurs des fils du thermocouple et les deux conducteurs en cuivre du circuit de mesure, doit être à une température connue pour faire une mesure de température.

Une façon de procéder consiste à plonger la jonction froide dans un bain de glace fondante. Ceci a pour avantage de donner une tension de sortie nulle pour 0°C, rendant l'usage de table pour thermocouple possible.

Une méthode plus pratique, connue sous le nom de

"compensation électronique de soudure (ou de jonction) froide", consiste à additionner une tension de compensation au signal du thermocouple de manière à éviter l'usage d'une jonction de référence maintenue à une température
5 constante (glace ou four).

Les systèmes régulateurs de température actuels sont munis généralement d'un dispositif de compensation de jonction froide intégré dans leur structure, qui permet d'atténuer les erreurs de mesure induites par des varia-
10 tions de température ambiante.

Néanmoins, cette compensation de jonction froide interne des systèmes régulateurs actuels est relativement imprécise. La précision maximale pouvant être atteinte étant au mieux de 5/100 de degré par degré de variation de
15 température ambiante.

De plus, les jonctions entre les fils du thermocouple et les fils du câble de compensation sont également sensibles aux variations de température. En effet, la composition des deux fils du thermocouple, réalisés par exem-
20 ple respectivement en cuivre et en constantan, n'est jamais rigoureusement identique à celle des deux fils du câble de compensation, entraînant ainsi la génération d'un signal électrique perturbateur venant s'ajouter au signal utile fourni par le thermocouple de mesure.

25 On connaît également des boîtiers autonomes de compensation de jonction froide pour thermocouple.

Toutefois, la précision de la compensation réalisée par ces boîtiers connus n'est pas supérieure à celle indiquée précédemment, du fait, notamment, de l'influence
30 directe des variations de température ambiante au niveau des connexions des fils du thermocouple sur ledit boîtier par l'intermédiaire de connecteurs.

Le problème posé à la présente invention consiste à réaliser un dispositif de compensation de jonction
35 froide pour thermocouple pour lequel l'influence des variations de température ambiante sur le signal de mesure est fortement diminuée et préférentiellement inférieure à

5/1000 de degré par degré de variation de température ambiante, rendant le signal de mesure du thermocouple pratiquement insensible aux variations de température ambiante.

A cet effet, la présente invention a pour objet
5 un dispositif de compensation de jonction froide pour thermocouple, caractérisé en ce qu'il est principalement constitué par un boîtier d'interface thermostaté, recevant directement les fils du thermocouple et assurant l'inter-
10 connexion de ces derniers avec un câble prolongateur, ledit boîtier d'interface comportant, en outre, un circuit de compensation de jonction froide.

L'invention sera mieux comprise grâce à la description ci-après, qui se rapporte à un mode de réalisation préféré, donné à titre d'exemple non limitatif, et
15 expliqué avec référence aux dessins schématiques annexés, dans lesquels :

la figure 1 est une vue en coupe du boîtier d'interface conforme à l'invention et,
la figure 2 est un schéma de principe du dispositif de
20 compensation de jonction froide et du dispositif de régulation thermique, disposés dans le boîtier d'interface représenté à la figure 1, selon un mode de réalisation préférentiel de l'invention.

Conformément à l'invention, et comme le montrent
25 les figures 1 et 2 des dessins annexés, le dispositif de compensation de jonction froide pour thermocouple est principalement constitué par un boîtier d'interface 1 thermostaté, recevant directement les fils 3, 3' du thermocouple 2 et assurant l'interconnexion de ces derniers
30 avec un câble prolongateur 4, ledit boîtier d'interface 1 comportant, en outre, un circuit 5 de compensation de jonction froide.

Le maintien d'une température constante et uniforme à l'intérieur du boîtier d'interface 1, notamment
35 dans l'espace environnant le point de contact 5', point générateur d'une tension d'erreur liée à ses variations de température, dont les variations maximales sont préférentiellement maintenues inférieures à 0,1°C, permet de réa-

liser, par voie électronique, une compensation de jonction froide très précise.

A cet effet et selon une première caractéristique de l'invention, le boîtier d'interface 1 est constitué, d'une part, par un boîtier externe 6, portant les connecteurs 7, 7' du câble d'alimentation et du câble prolongateur 4 et, d'autre part, par un boîtier interne 8 régulé en température, disposé dans ledit boîtier externe 6 avec interposition d'une couche 9 de matériau isolant et 10 comportant un circuit imprimé 10 portant un dispositif 11 de régulation thermique et le circuit 5 de compensation de jonction froide.

De plus, afin de limiter au maximum les possibilités de génération de signaux d'erreurs dus à des connexions réalisées au moyen de connecteurs et à des chocs thermiques transmis par les fils 3 et 3' du thermocouple 2, ces derniers pénètrent, sur une certaine longueur, à l'intérieur du boîtier interne 8, les conducteurs desdits fils 3, 3' étant fixés directement sur le circuit imprimé 20 10.

Conformément à une autre caractéristique de l'invention, représentée à la figure 2 des dessins annexés, le dispositif 11 de régulation thermique est composé d'un capteur de température 12 associé à un circuit 13 d'évaluation et de commande d'un moyen chauffant 14, ledit 25 dispositif 11 étant réglé de manière à maintenir constante la température intérieure du boîtier interne 8 à une valeur donnée supérieure à la température ambiante.

Le capteur de température 12 précité, pouvant se 30 présenter sous la forme d'une thermistance intégrée à une structure en pont, est avantageusement disposé à proximité immédiate du point de contact 5' consistant, pour le mode de réalisation représenté à la figure 2, en la liaison entre le fil 3 de constantan du thermocouple 2 et le 35 circuit imprimé 10.

Comme le montre également la figure 2 des dessins annexés, le circuit 5 de compensation peut consister avantageusement en un générateur d'un signal d'erreur dé-

pendant directement de la variation de la température du point de contact 5' (thermocouple 2 - circuit imprimé 10) et superposé au signal de mesure issu du thermocouple 2, ledit générateur étant réglé en fonction de la température intérieure du boîtier interne 8 thermostaté et en fonction du type de thermocouple 2.

Le circuit imprimé 10 porte, par ailleurs, comme représenté à la figure 2 des dessins annexés, un générateur 16 de tension constante, indépendante de la température, alimenté par l'intermédiaire du connecteur 7, ainsi qu'un dispositif d'ajustage du décalage de l'origine de mesure, permettant d'obtenir un signal de mesure, à la sortie du boîtier d'interface 1, référencé à 0°C.

Les constitutions des dispositifs électroniques décrits ci-dessus et illustrés à la figure 2 des dessins annexés, ainsi que le choix des composants adéquats, font partie des connaissances de l'homme du métier et sont susceptibles de se présenter selon différentes variantes de réalisation pratiques.

En vue de limiter aussi l'influence des chocs thermiques pouvant éventuellement être véhiculés par le câble d'alimentation ou le câble prolongateur 4, les connecteurs 7 et 7' respectifs, montés sur le boîtier externe 6, sont reliés aux bornes correspondantes du circuit imprimé 10 par l'intermédiaire de fils fins de liaison 15 de longueurs relativement importantes, évitant l'établissement de ponts thermiques entre l'intérieur du boîtier d'interface 1 et l'extérieur au niveau desdits connecteurs 7 et 7' .

Selon une autre caractéristique de l'invention, les conducteurs du câble prolongateur 4 sont réalisés en un matériau identique à celui constituant les fiches du connecteur 7' et les fils fins de liaison 15, préférentiellement du cuivre, minimisant les effets thermoélectriques au niveau de la liaison entre les fils du câble prolongateur 4 et les circuits d'entrée du régulateur de température.

Afin de permettre une mise en oeuvre du boîtier

d'interface 1 à proximité immédiate ou dans l'enceinte même d'un spectromètre de résonance magnétique nucléaire, le boîtier externe 6 et, le cas échéant, le boîtier interne 8 sont réalisés en un matériau amagnétique, préférentiellement en aluminium ou en un alliage d'aluminium.

Le boîtier externe 6, constituant l'enveloppe support du boîtier d'interface 1, peut en outre comporter des moyens de fixation ou des éléments permettant la fixation sur la structure du spectromètre même. En effet, le boîtier d'interface 1 présentant une taille réduite et consécutivement un faible encombrement, peut être disposé sans difficulté en un emplacement quelconque sur ledit spectromètre, notamment sur la tête de mesure de ce dernier.

Grâce à l'invention, il est donc possible de réaliser un dispositif de compensation de jonction froide pour thermocouple 2, comportant un boîtier d'interface 1 de taille réduite et d'un seul tenant avec ledit thermocouple 2, les fils 3, 3' de ce dernier étant reliés directement aux circuits internes dudit boîtier d'interface 1.

Ce dernier permet, par les effets cumulatifs d'une thermostatisation du boîtier interne 8 et d'une compensation électronique précise des variations de température restantes du point de contact 5', d'assurer une mesure indépendante de la température ambiante, d'une précision supérieure à tous les dispositifs de mesure à thermocouple connus par la demanderesse.

Par ailleurs, le dispositif de compensation conforme à l'invention peut, bien entendu, être associé à tous les types de thermocouple connus, notamment par une adaptation conséquente des différents composants électroniques montés sur le circuit imprimé 10.

Bien entendu, l'invention n'est pas limitée au mode de réalisation décrit et représenté aux dessins annexés. Des modifications restent possibles, notamment du point de vue de la constitution des divers éléments ou par substitution d'équivalents techniques, sans sortir pour autant du domaine de protection de l'invention.

R E V E N D I C A T I O N S

1. Dispositif de compensation de jonction froide pour thermocouple, caractérisé en ce qu'il est principalement constitué par un boîtier d'interface (1) thermostaté, recevant directement les fils (3, 3') du thermocouple (2) et assurant l'interconnexion de ces derniers avec un câble prolongateur (4), ledit boîtier d'interface (1) comportant, en outre, un circuit (5) de compensation de jonction froide.

2. Dispositif de compensation, selon la revendication 1, caractérisé en ce que le boîtier d'interface (1) est constitué, d'une part, par un boîtier externe (6), portant les connecteurs (7, 7') du câble d'alimentation et du câble prolongateur (4) et, d'autre part, par un boîtier interne (8) régulé en température, disposé dans ledit boîtier externe (6) avec interposition d'une couche (9) de matériau isolant et comportant un circuit imprimé (10) portant un dispositif (11) de régulation thermique et le circuit (5) de compensation de jonction froide.

3. Dispositif de compensation, selon la revendication 2, caractérisé en ce que les fils (3, 3') du thermocouple (2) pénètrent, sur une certaine longueur, à l'intérieur du boîtier interne (8), les conducteurs desdits fils (3, 3') étant fixés directement sur le circuit imprimé (10).

4. Dispositif de compensation, selon l'une quelconque des revendications 2 et 3, caractérisé en ce que le dispositif (11) de régulation thermique est composé d'un capteur de température (12) associé à un circuit (13) d'évaluation et de commande d'un moyen chauffant (14), ledit dispositif (11) étant réglé de manière à maintenir constante la température intérieure du boîtier interne (8) à une valeur donnée supérieure à la température ambiante.

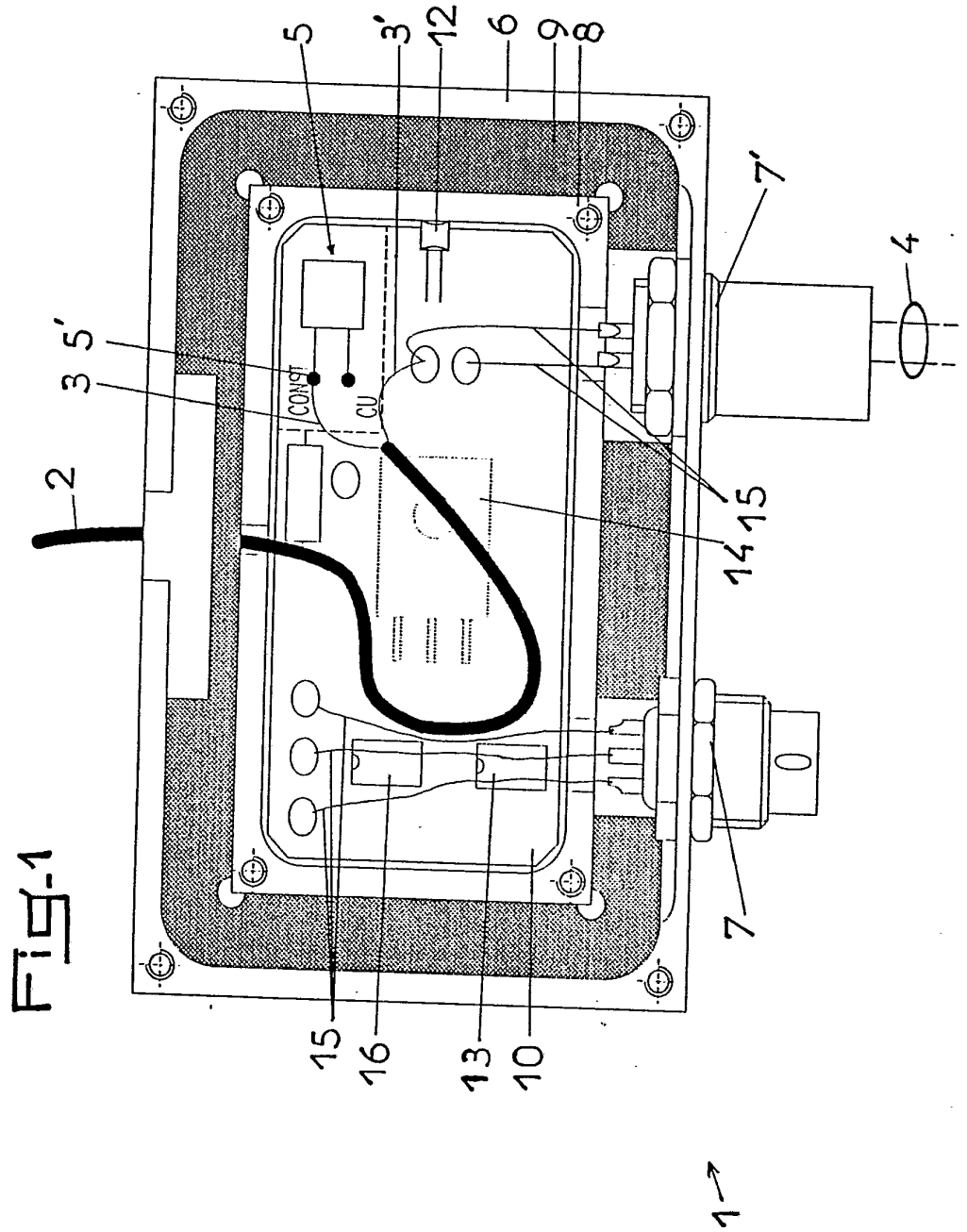
5. Dispositif de compensation, selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que le

circuit (5) de compensation consiste en un générateur d'un signal d'erreur, dépendant directement de la variation de la température du point de contact (5') thermocouple (2) circuit imprimé (10) et superposé au signal de mesure issu 5 du thermocouple (2), ledit générateur étant réglé en fonction de la température intérieure du boîtier interne (8) thermostaté et en fonction du type de thermocouple (2).

6. Dispositif de compensation, selon l'une quelconque des revendications 2 à 5, caractérisé en ce que les 10 connecteurs (7 et 7') du câble d'alimentation et du câble prolongateur (4) sont reliés aux bornes correspondantes du circuit imprimé (10) par l'intermédiaire de fils fins de liaison (15) de longueurs relativement importantes.

7. Dispositif de compensation, selon la revendication 6, caractérisé en ce que les conducteurs du câble 15 prolongateur (4) sont réalisés en un matériau identique à celui constituant les fiches du connecteur (7') et les fils fins de liaison (15), préférentiellement du cuivre.

8. Dispositif de compensation, selon l'une quelconque des revendications 2 à 7, caractérisé en ce que le 20 boîtier externe (6) et, le cas échéant, le boîtier interne (8) sont réalisés en un matériau amagnétique, préférentiellement en aluminium ou en un alliage d'aluminium.



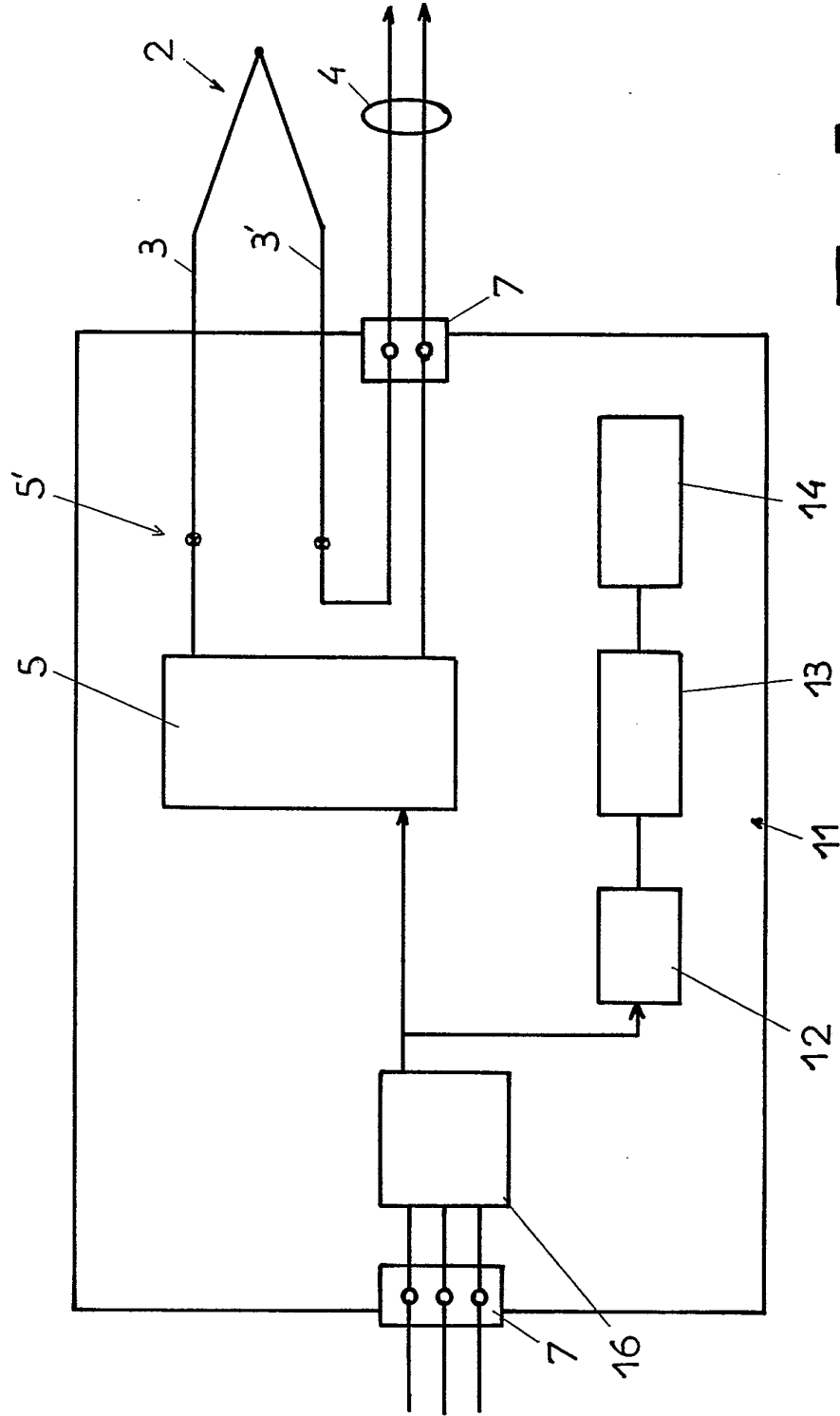


FIG-2

INSTITUT NATIONAL
de la
PROPRIETE INDUSTRIELLE

RAPPORT DE RECHERCHE
établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement
national

FR 9202199
FA 469498

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		Revendications concernées de la demande examinée
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	
A	DE-A-2 448 455 (H.G.NOLLER) 18 Décembre 1975 * page 5 * ---	1,4
A	DE-U-8 708 316 (INDUSTRIEANLAGEN-BETRIEBSGESELLSCHAFT) 5 Novembre 1987 * page 1 - page 3, ligne 9 * ---	1,4,5
A	REGELUNGS-TECHNISCHE PRAXIS. vol. 18, no. 11, Novembre 1976, MUNCHEN DE pages 318 - 319 UNKNOWN 'THERMOELEMENT-VERGLEICHSTELLEN-KO MPENSATOR; VERGLEICHSTELLEN-THERMOSTAT' * le document en entier * ---	1,4,7,8
A	FR-A-2 074 968 (J.KAYE & CO) 8 Octobre 1971 * le document en entier * -----	1
		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
		G01K
Date d'achèvement de la recherche 04 NOVEMBRE 1992		Examineur RAMBOER P.
<p>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant</p>		